● Tit Bibliothèque cantonale, Sion

Samedi 13 août 1904. TÉLÉPHONE XLIVe année. — No 65.

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse : Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. —
Trois mois fr. 3. —
Etranger : (Union postale) fr. 12. —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace :
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à **Sion, Lausanne, Genève,** et à l'Imprimerie du Journal.

La mort de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau est décédé mercredi après-midi, à trois heures, en sa maison de Corbeil, près Paris, aux suites d'une opération au foie faite le matin même par un spécialiste allemand.

Cette opération avait été précédée d'une autre subie il y a quelque temps, qui paraissait avoir réussi. Depuis peu cependant, une aggravation s'étant manifestée, le beau-fils du malade s'était rendu en Angleterre, puis en Allemagne, pour prendre l'avis de chirugiens réputés dans le traitement des maladies du foie. Il vit notamment, à Londres, le docteur Armour et, à Halberstadt, le professeur Kerr ; il obtint d'eux qu'ils donneraient sur place une consultation. A la suite de cette consultation, une seconde intervention chirugicale fut décidée ; elle a eu une issue fatale.

M. Pierre-Marie Waldeck-Rousseau, né le 2 décembre 1846, à Rennes, exerçait la profession d'avocat comme son père, quand, en 1879, il fut élu député de la circonscription de cette ville.

Ses qualités oratoires, la netteté de sa parole, sa verve incisive et littéraire, l'impeccable correction de sa phrase le mettent bientôt en évidence.

En 1881, il est ministre de l'intérieur du cabinet Gambetta, charge qu'il laissa en 1882 pour la reprendre en 1883 dans la combinaison Ferry et l'abandonner de nouveau à la démission générale de ce ministère en 1885.

En 1886, M. Waldeck-Rousseau s'était fait inscrire au barreau de Paris, et depuis il plaida devant la cour de la Seine les plus importantes affaires de ce temps,

Elu sénateur de la Loire en 1898, il devint à nouveau ministre de l'intérieur et président du conseil le 22 juin 1899, au moment de la chute du cabinet Dupuy.

C'était, on s'en souvient, en des circonstances bien difficiles. La réaction tentait de suprêmes efforts pour reconquérir l'autorité.

On n'a oublié ni le scandale d'Auteuil où M. Loubet fut offensé d'un coup de canne au chapeau, ni la demande de renvoi du général Mercier devant la Haute Cour, ni le retour de Dreyfus, ni l'interpellation Vaillant sur les troubles survenus aux courses de Longchamps, qui amena la chute du cabinet.

Le ministère Waldeck-Rousseau fut un des plus longs parmi les 40 qui, depuis 1870, ont conduit la nef gouvernementale française.

Il dura 2 ans 11 mois 11 jours, et suffit à amener la concentration des éléments républicains, à assurer le triomphe de la loi sur les congrégations, dont il laissa l'application au ministère de défense républicaine qu'est celui de M. Combes actuellement encore au pouvoir.

M. Waldeck-Rousseau fut un des plus illustres citoyens français de son époque.

Nul ne l'a surpassé dans la souplesse des formules ou la rapide vigueur de l'argumentation.

C'est lui qui a dit : « Gouverner n'est pas prévoir, c'est vouloir », estimant que ceux qui ont l'honneur et la charge des affaires publiques ont aussi l'obligation d'assurer partout la toute-puissance de l'idée républicaine, et le devoir de faire passer, d'un bout du territoire à l'autre, sur toutes les résistances isolées, le niveau tout-puissant de la volonté nationale.

En arrivant au pouvoir, M. Waldeck-Rousseau fit appel à M. Millerand et travailla avec lui à la réalisation du programme républicain français, soit, en particulier, à l'établissement de l'instruction gratuite, laïque et obligatoire en France et à la noble étude des questions ouvrières et sociales.

M. Waldeck-Rousseau inaugura l'exposition universelle de Paris, à la réalisation de laquelle il attachait une grande importance.

Homme d'aspect froid, de manières plutôt réservées ou hautaines, l'ancien président du Conseil était cependant fort aimé de son entourage.

A Paris, M. Combes, nanti du triste événement, a aussitôt répondu à M. René Waldeck-Rousseau, neveu de l'ancien président :

Je reçois avec la plus vive douleur la nouvelle contenue dans votre télégramme ; soyez mon interprète auprès de Mme Waldeck-Rousseau pour lui exprimer la part que je prends à un deuil qui est le deuil de la France officielle.

L'étranger, de même, s'incline devant la grande figure qui vient de disparaître.

Les journaux consacrent de nombreuses colonnes à la mort de M. Waldeck-Rousseau. Ils publient de longues notices biographiques et rendent hommage aux brillantes qualités de l'homme d'Etat et de l'orateur.

M. Waldeck-Rousseau a exprimé le désir qu'on lui fît des obsèques très simples ; aussi sa veuve a-t-elle informé le président du Conseil qu'elle le remerciait beaucoup de la pensée qu'avait le gouvernement de faire à son mari des obsèques nationales ; mais M. Waldeck-Rousseau ayant manifesté à plusieurs reprises le désir que ses obsèques fussent comme sa vie sans apparat, la cérémonie très simple aura lieu à Sainte-Clotilde samedi matin, à 10 heures. Le gouvernement s'est naturellement incliné devant le désir manifesté par Mme Waldeck-Rousseau.

* * *

La dernière fois que M. Waldeck-Rousseau monta à la tribune, au Luxembourg, ce fut pour critiquer la façon dont était appliquée la loi sur les associations.

Déjà, il était très malade ; depuis quelque temps, il ne venait plus au Sénat, et ce n'était que sur les pressantes instances de ses amis politiques qu'il avait consenti à intervenir.

L'orateur ne fut pas ce qu'il avait l'habitude d'être. La voix était déjà faible, la phrase, toujours correcte et précise, cependant, n'était plus aussi coulante. Tout le monde le remarqua. M. Waldeck-Rousseau essuya un échec. Il se retira pour ne plus revenir.

Comme avocat, M. Waldeck-Rousseau jouissait d'une très grande réputation. Froid, concis et précis, il n'avait pas de ces grands élans d'éloquence qui impressionnent, mais il était surtout un logicien et par son argumentation serrée il savait convaincre. C'était avant tout et surtout ce qu'on est convenu d'appeler un avocat d'affaires et, comme tel, il obtint de nombreux succès.

M. Waldeck-Rousseau n'aimait pas la politique, ses amis l'ont souvent répété. La pêche, l'aquarelle et les longs voyages, principalement les croisières, furent ses passe-temps favoris.

Depuis qu'il avait quitté le pouvoir, l'ancien président s'était rendu dans l'Europe septentrionale, et avait visité l'Europe orientale, où il se fit longuement fêter par les souverains et les familiers des cours.

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

44

LA MÈCHE D'OR

PAR

PIERRE SALES

TROISIÈME PARTIE

IV

BRIGARD EN CAMPAGNE

— Aurait-il l'audace de me filer ? se dit Zéphirin. En tout cas, soyons prudent. Tu ne connais pas le vieux Zéphirin, mon bonhomme !

Et, bien haut, il cria :

— Seconde... Ville d'Avray !

Brigard se prit à cette ruse grossière. Il attendit que Zéphirin eût quitté la salle des Pas-Perdus ; puis il gagna, à son tour, le guichet et demanda triomphalement :

— Première... Ville d'Avray !

En se dirigeant vers le train, il pensait :

— Il y a quinze jours que j'aurais dû me défier de cet animal. J'aurais déjà pincé Claude ; Thérèse serait encore en prison, et mon plan relatif à Serge aurait réussi... Etais-je sot avec ma jalousie ?

Il s'installa tout joyeux dans son wagon et ne bougea plus jusqu'à la station de Ville d'Avray. Il descendit alors le premier sur le quai, pour guetter Zéphirin à sa sortie du compartiment, où il l'avait vu monter. Pour cela, il se dissimula derrière un des piliers du petit pont de bois, dévisageant tous les voyageurs qui défilaient devant lui. Il ne voyait pas Zéphirin ; et cependant son wagon était ouvert. Et le train repartit sans que Zéphirin eût reparu.

Brigard, tout abasourdi, sortit de la station, s'imaginant qu'il allait retrouver le garçon de bureau sur la route. Mais bientôt une nouvelle hésitation le prit : quelle route fallait-il suivre ?

— Serais-je joué ? murmura-t-il.

Cela l'humiliait : joué par un individu qu'il avait toujours considéré comme un imbécile et qu'il traitait régulièrement de « vieille bête de soldat » ! Il entra dans une auberge et dîna en maugréant ; mais, à la fin de son repas, il se mit à rire :

— Bah ! dit-il, cela a aussi son bon côté. Il faut donc admettre que cet animal m'avait aperçu et m'a joué. Or, pourquoi m'a-t-il joué ?... Voilà une preuve absolue qu'il est toujours dévoué à Claude. C'est déjà fort joli d'être arrivé à ce résultat. Pour le moment ne nous occupons plus de lui ; je le filerai demain... Mais que faire cette nuit ?

Il se frappa le front :

— Je parierais que Zéphirin est descendu à Asnières !... Si je retournais à Asnières ? Je ne perdrai peut-être pas mon temps à espionner ce qui se passe autour de la maison du patron.

Une heure après il arrivait à Asnières et gagnait immédiatement la Seine, en se disant :

— C'est du côté de l'eau que je les découvrirai... Des canotiers...

Il marcha assez longtemps au hasard, regardant les rares passants qui longeaient le chemin de halage. Vers onze heures du soir, quoique la lune fût superbe, il n'avait rien découvert. Déjà il se disait :

— C'est à recommencer.

Et il se disposait à reprendre le chemin de la gare, quand il se trouva en face du pont des piétons, qui est en amont du pont du chemin de fer. Ce fut presque machinalement qu'il s'y engagea, pour regarder la Seine, qui s'étendait, avec une merveilleuse clarté, au-dessous de lui. Comme tous les hommes qui ont touché à la terre, il aimait la nature et se laissait facilement émouvoir par la beauté d'un paysage. Il s'accouda sur le parapet du pont et resta là, assez longtemps ; il alluma même un cigare. Il rêvait à son enfance, qui s'était écoulée si paisible ; puis il songeait à la terrible et cruelle existence qu'il menait. Cela augmentait l'amertume qu'il ressentait. Et, contemplant les flots qui passaient devant lui, il murmura :

— Quel beau linceuil cela me ferait ! Je ne souffrirais plus !

Il eut alors un geste brusque et son bras détacha une petite pierre qui tomba. Il n'entendit pas de clapotement, mais un bruit mat. Et aussitôt une voix cria en-dessous :

— Hé ! Là-haut vous ne pourriez pas faire attention ?

Brigard fut bouleversé par le son de cette voix.

— Est-ce possible ? balbutia-t-il.

Il regarda attentivement au-dessous de lui et distingua une barque, dans laquelle un homme pêchait à la ligne. L'homme était coiffé d'un large chapeau ; impossible de voir son visage.

— Je saurai bien qui tu es ! dit Brigard rageusement.

Et il laissa tomber son cigare, qui était bien allumé, juste au-dessus du chapeau. La voix hurla avec colère :

— Ah çà, tonnerre ! Prenez-vous mon chapeau pour un cendrier ?

Brigard ne répondit rien. Il s'accroupit contre

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat alloue le montant de 300 fr. comme premiers secours aux sinistrés du village de Cleibe sur Nendaz entièrement détruit par un incendie le 8 courant.

— Il est nommé un comité chargé de la réception et de la répartition des dons en faveur des incendiés de Cleibe, composée de MM. Broccard, président d'Ardon, le président de la commune de Nendaz et le curé de cette commune.

— Il est porté un arrêté ordonnant une collecte en faveur des victimes de l'incendie de Cleibe.

Election des juges par le peuple

On sait qu'un projet de loi constitutionnelle sur l'élection des juges par le peuple, émané de l'initiative populaire, a été soumis au Grand Conseil du canton de Genève, dans sa dernière session de mai. Voici, à titre de renseignement, le discours que M. le député Hilaire Gay a prononcé à ce sujet:

„ Messieurs les députés, le projet qui nous est présenté par l'initiative populaire est, je crois, la conséquence logique du principe que les partis progressistes ont inscrit dans leur programme, sous le titre: Extension des droits populaires.

„ En jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire constitutionnelle de notre démocratie, il est facile de constater que partout la forme directe tend peu à peu à se substituer à la forme représentative. C'est une loi d'évolution qui semble naturelle, normale, régulière, à laquelle nous devons nous plier.

„ A Genève, la forme directe a déjà conquis un large terrain. C'est ainsi que le peuple nomme directement le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, ainsi que ses représentants au Conseil national et au Conseil des Etats. Le troisième pouvoir public, le pouvoir judiciaire, seul, appartient encore au système représentatif. Nous avons donc une démocratie mi-partie représentative et mi-partie directe. C'est dire que cette loi d'évolution dont je viens de vous parler, n'a point encore accompli son œuvre. Or, il semble qu'aujourd hui elle veuille faire un pas en avant, marquer une nouvelle étape. Ce mouvement paraît manifeste, nul ne le méconnaît, et le projet qui nous est présenté par l'initiative populaire en est, assurément, une preuve certaine.

„Ce projet, évidemment, aura ses partisans et ses adversaires, et ces derniers ne manqueront point ici de soulever diverses objections. Permettez-moi d'en prévenir quelques-unes.

„ Les adversaires du projet nous diront d'abord : „ Mais, Messieurs, croyez-vous que le peuple soit suffisamment apte à choisir lui-même ses juges, les magistrats de l'ordre judiciare, dont les fonctions, vous le savez, exigent des garanties spéciales particulières? "

„ Poser ainsi la question, c'est, il me semble, la résoudre. L'électeur genevois, grâce à l'instruction publique, largement distribuée dans notre canton, possède aujourd'hui une somme de connaissances qui le rendent absolument apte à exercer tous ses devoirs de la vie politique et à faire entrer en ligne de compte sa propre initiative. Et ce fait que je viens de signaler est absolument réel, reconnu, personne ne s'est élevé contre cette appréciation. Or, pour les besoins de la cause, on viendra vous dire que ce même électeur, que l'on reconnaît si intelligent, si instruit, est incapable de choisir lui-même ses juges. C'est tomber dans une singulière contradiction, sur laquelle je crois qu'il est utile d'insister.

„ Ne pouvant soutenir plus longtemps ce raisonnement, qui, en effet, ne se tient guère debout, les adversaires du projet ajouteront peut-être ce correctif: „Vous le savez très bien, ce n'est pas le peuple lui-même qui choisit ses candidats, il ne choisit personne, ce sont les comités électoraux. " Cette seconde objection, à première vue, paraît un peu plus sérieuse, mais il est également facile d'y répondre. Les comités électoraux sont des assemblées politiques, qui, généralement, sont composées d'un nombre assez respectable de citoyens, et l'initiative privée peut facilement y pénétrer. Mais les caucus parlementaires, qui imposent également leurs candidats à l'assemblée législative, sont de petits cénacles absolument fermés, où les choses se passent, comme chacun le sait, sous le manteau de la cheminée, en famille. Il est donc évident que les comités électoraux offrent bien plus de garanties que ces petits caucus parlementaires.

„ Enfin, une dernière objection. On dira encore : „ Mais l'indépendance qui doit entourer l'ordre judiciaire, sera-t-elle plus grande et plus assurée, lorsque les magistrats seront nommés directement par le peuple ? " Certainement, car cette indépendance sera consacrée d'une manière bien plus imposante par la volonté populaire elle-même.

„ J'ai cru devoir, Messieurs, vous présenter ces quelques considérations, que je me permets de soumettre aux membres de la commission qui sera nommée.[1]"

Ajoutons que ce projet de loi a trouvé à Genève de nombreux adhérents, appartenant surtout aux partis progressistes, et quelques-uns même au parti démocratique. En effet, M. Paul Pictet, ancien rédacteur de *La Suisse*, vient de faire paraître une brochure, intitulée *L'Election des Juges par le peuple*, où il reprend les chefs de discussion qu'a exposés M. Gay, et conclut en invitant ses amis démocrates à appuyer le vœu exprimé par l'initiative populaire.

La défense du Simplon du côté italien. — Les officiers du génie italien ont terminé les études des moyens de défense au Simplon. Il sera construit trois forts en terre battue, avec casemates et batteries couvertes. Le premier défendra l'embouchure de la vallée de la Diveria ; le second l'embouchure du tunnel et le troisième la ligne Iselle-Domo-Dossola.

Des chambres de mine seront pratiquées dans la substructure de la route de Napoléon au pont de Crevola et, dans le tunnel, à Iselle et à Varzo.

Au Cervin. — L'ascension du Cervin par la célèbre arête de Z'mut a été faite le 8 août par MM. Edouard Monod-Herzen, de Paris, et J.-Emile Kern, de Genève, accompagnés du guide Furrer, d'Eistein. Voilà bientôt sept ans que ce côté du Cervin était resté vierge de toute ascension, quoique plusieurs tentatives aient été faites chaque année.

— Un jeune homme s'est noyé dans le lac du Ryffel en tentant de le traverser à mulet. La monture ayant perdu pied dans la vase, le jeune homme fut précipité dans l'eau la tête la première. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Nendaz. — *Décès.* — Vendredi dernier est décédé à Nendaz, après une courte maladie, l'ancien président et notaire Jean François Délèze, à l'âge de 77 ans. C'est une noble et sympathique figure qui disparaît après une carrière bien remplie. Il était le conseiller sûr et discret de toute une population que son départ afflige profondément.

L'incendie de Cleibe. — Du hameau incendié, il ne reste debout que 2 maisons d'habitation et 3 granges, situées dans la partie inférieure.

Au moment de l'incendie, plus de la moitié des gens étaient à l'alpe de Combire avec le bétail, et quand le fléau dévastateur a soudainement fait irruption dans le solitaire petit village, il ne se trouvait là que quelques hommes et femmes pour essayer, bien inutilement, hélas! de lutter contre les flammes. L'unique pompe du lieu fut brûlée au début de l'incendie, et l'eau du bisse des Mayens qu'on avait ouvert ne servit qu'une demi-heure plus tard à la pompe de Brignon qui était arrivée à la course, par un chemin vertigineux. Elle servit néanmoins à protéger une maison qui, immanquablement, allait flamber.

D'autres pompes, celles de Salins, de Veysonnaz, des Agettes et de Nendaz, arrivèrent tour à tour sur les lieux, puis une douzaine de pompiers de Sion, mais il était trop tard. Le désastre était complet, environ cinquante bâtiments avaient été la proie des flammes, avec tout le mobilier et plusieurs têtes de bétail.

Pas un seul n'était assuré, bien qu'il se trouvât, dans le village, quelques paysans aisés, mais qui se sont toujours laissé rebuter par les difficultés d'une assurance fort chère et soumise à des règlements rigoureux, eu égard à la nature des constructions et à leur situation. Il ne reste donc à la grande partie de ces malheureux sinistrés que ce qu'ils ont sur eux. La nuit dernière, presque tous ont couché dans les champs avoisinant le village, dans le plus complet dénuement. Quant à Verrey, un pauvre hameau perché à quelque cent mètres plus haut, et qu'on disait atteint par le feu, il n'en est rien, heureusement.

La cause du sinistre n'est pas encore connue, bien qu'on présume qu'il s'agisse d'une imprudence d'enfants.

Il n'y a pas eu de mort, ni d'accident de personnes à déplorer. Cinq enfants qui avaient disparu ont été retrouvés dans les bois, enlacés et paralysés par la peur.

Les autorités ont dû aviser aux premiers secours.

La franchise de port pour tous les dons jusqu'au poids de 5 kg. (y compris les envois d'espèces et les mandats poste et correspondances reçues ou expédiées par le comité de secours) vient d'être accordé aux sinistrés.

Le jardin alpin de la Linnæa à Bourg-St-Pierre. — L'avant dernier n° du charmant Journal illustré des stations du Valais, *La Vallée du Rhône*, que dirige avec talent M. Jules Monod, l'auteur de nombreux „ Guides ", contient une intéressante description du jardin botanique alpin créé par le dévouement de M. Henri Correvon, écrivain et botaniste à Genève, il y a quelques années à Bourg-St-Pierre.

Le jardin de la Linnæa, dit-il, est un cône montagneux, très joliment accidenté et porté sur de fortes assises granitiques; il se trouve à la partie sud de Bourg-St-Pierre, entre la route du St-Bernard et l'ancienne voie romaine suivie par Bonaparte et son armée. Plusieurs plateaux se superposent du bas jusqu'au sommet en des terrasses naturelles très gracieuses, et des pentes de gazon s'étendent autour de lui des quatre côtés. Le sommet est un plateau qui portait autrefois le château-fort commandant la vallée, le château de Quart. C'est dire que sa situation est dominante (1694 m.) et qu'on jouit d'un point de vue superbe sur la vallée toute entière et sur le pittoresque Valsorey que dominent les neiges du Vélan, des Aiguilles de Valsorey et du Combin.

Dès l'entrée, de nombreux sentiers zigzaguent gracieusement dans tous les sens, escaladant le mamelon, et des bancs sont placés dans les endroits les plus pittoresques, là où la vue est la plus belle. Une quarantaine de rocailles, parmi lesquelles nous citerons les rocailles Dallinges, Grosvenor, Willmott, Coaz, Jura, Romanes, Budden, Christian Garnier (fils du célèbre architecte parisien), Ferdinand de Bulgarie, etc., sont disséminées de tous les côtés, offrant au visiteur des gerbes de plantes jurassiques, asiatiques, himalayennes, pyrénéennes, caucasiennes, sibériennes, américaines, australiennes, japonaises, boréales, etc., etc., qui toutes se présentent avec ces couleurs éclatantes de l'alpe, cette grâce et cette fraîcheur si caractéristiques des régions montagneuses.

[1] Mémorial des séances du Grand Conseil.

---

le parapet. La voix continuait au-dessous :

— On ne peut plus prendre sa petite friture, tranquille, maintenant ?

Brigard n'hésita plus. Il prononça :

— Claude Garancier.

C'était Claude, en effet, Claude qui, à son amour du canotage, joignait une passion malheureuse pour la pêche. Et, ce soir là, il n'avait pu résister au plaisir d'aller chercher une friture en pleine Seine pour mademoiselle Julienne Fourmont. Le brave garçon regretta aussitôt d'avoir crié ; il fit reculer doucement son canot et resta quelques minutes sous le pont. Puis, comme il n'entendait plus aucun bruit, il se hasarda et quitta l'arche qui l'abritait. Mais, par mesure de précaution, il longea le pont, de façon à ressortir par une autre harche.

— Zéphirin a raison, se disait-il, on n'est jamais trop prudent. Il suffirait d'un mauvais hasard....

Il s'éloigna un peu et regarda. Il ne vit personne. Avec quelle rapidité il aurait gagné Suresnes, s'il avait su que Brigard, laissant à peine dépasser sa tête au ras du parapet, ne perdait pas un de ses mouvements !

Après s'être un peu promené, Claude finit par aborder. Quand il sauta à terre, Brigard, rampant pour ainsi dire contre la berge, n'était qu'à une légère distance de lui. Le misérable ne put retenir un cri de joie. Un homme venait à la rencontre de Claude. Il ne distingua pas son visage ; mais il devina bien que ce ne pouvait être que Serge. D'ailleurs, leur conversation le renseigna tout de suite.

— As-tu fais une bonne pêche ? demanda le nouveau venu.

— Magnifique, mon cher ; une vingtaine de goujons, des ablettes et une petite carpe...

— Pour un homme recherché par toute la police, c'est gentil. Mes compliments !

— Mon brave Serge, la police ne retrouve pas les pistes sur l'eau : ça ne laisse pas de trace. Tu vois que nous ne serions nulle part aussi tranquilles, aussi en sûreté que dans ce pays, et que nous pouvons y attendre le jour de notre procès.

Serge changea de ton ; il répondit très gravement :

— Nous n'attendrons peut-être pas jusque-là.

— Tu as donc appris quelque chose de nouveau ? fit Claude, étonné.

— Non. Mais, ce soir, quand tu m'as eu quitté, j'ai longuement réfléchi, j'ai tout examiné... Il y a réellement, dans cette affaire, de bien curieuses coïncidences... Cependant cela est si terrible d'accuser sans preuves, et j'ai tant souffert pendant mon emprisonnement, que j'hésite avant de soupçonner sérieusement...

Claude l'interrompit brusquement :

— C'est le soupçon qui avait déjà traversé ta tête et qui te revient ?

— Oui ! comme une idée fixe !

— Moi aussi, j'y ai songé tout ce soir ; mais il y a de telles preuves contre ce que tu crois...

— Eh ! fit Serge avec emportement, savons-nous toute la vérité ? N'y a-t-il pas quelque détail que nous ignorons et qui pourrait nous éclairer tout à coup ?... J'ai besoin de reparler encore de cela avec Thérèse et Julienne...

— Nous allons les voir, M. Fourmont est resté à Paris. Dès qu'il sera rentré et endormi, Jacquet viendra nous prévenir... J'ai causé quelques instants avec lui tout à l'heure...

Claude achevait à peine ces mots, qu'un pas retentit sur la route.

— Tiens, le voici, dit-il.

— Non. C'est Zéphirin.

Brigard écoutait toujours, couché à plat ventre, ne perdant pas une parole...

V

Ou l'on vient a l'aide de la police

Angélina dormait encore, d'un sommeil agité, lorsqu'on frappa deux petits coups à la porte de sa chambre. Elle demanda, étonnée :

— Est-ce vous, Martine ?

Une voix joyeuse lui répondit :

— Eh non, ma chère, c'est moi ! Dépêchez-vous de vous lever ! Si vous saviez les grosses nouvelles que je vous apporte ! Victoire ! Victoire !

Elle se leva à la hâte et entr'ouvrit sa chambre. Quand elle vit Brigard, tout rayonnant dans le jour clair du matin, elle fut stupéfaite, Il le devina et dit :

— Ah, ah ! cela vous bouleverse de me voir ainsi ? Pour un peu, vous ne me reconnaîtriez pas ?... Dam ! ma chère, il suffit d'une minute de bonheur pour transformer un homme !

— Une minute de bonheur ?

— Eh, oui, nous les tenons !

Et, remarquant une inquiétude qui assombrissait soudain le visage d'Angélina, il lui cria, changeant brusquement de ton :

— Ah çà, ma belle amie, ne serions-nous plus dans les mêmes dispositions que l'autre nuit ?

Elle domina son émotion et répondit en souriant :

— Mais si, mon ami, mais si ! Seulement je suis à peine éveillée...

— Oh ! vous êtes charmante ainsi.

(A suivre).

Près de 2500 espèces ont été introduites au jardin depuis sa fondation et sur ces 2500 plantes diverses on peut en compter 200 qui croissent maintenant spontanément à la Linnæa, plus de 750 qui ont parfaitement réussi et semblent acclimatées, sans compter les pains d'arole, les mélèzes et d'autres conifères exotiques.

Inauguration de chapelles. — On a inauguré dimanche, à Corbeyrier, rière Aigle, une chapelle catholique construite par un hôtelier de la région. La dédicace en a été faite par Mgr Abbet. Comme il n'y avait pas, à la station, de dames catholiques, ce sont des dames protestantes de Genève et de Lausanne qui ont décoré la chapelle et chanté à la cérémonie. Quelle leçon pour monseigneur! dit à ce propos la *Revue,* à laquelle nous empruntons ce suggestif renseignement.

Le même journal ajoute, dans son même n°, que la dédicace de l'église protestante de Monthey aura lieu le 29 août courant.

Nous aimons à croire que notre évêque rendra à nos confédérés séparés de Monthey la politesse dont il a été l'objet à Corbeyrier.

Fully. — On nous prie de déclarer, ce que nous faisons très volontiers, que l'auteur de la correspondance signée *Sentinelle* et parue dans notre dernier n°, n'est pas celui que quelques individus de l'endroit, dans un but facile à deviner, prétendent reconnaître.

Les pièces de 50 centimes. — En date du 30 juillet dernier, la caisse d'Etat fédérale a donné aux caisses publiques de la Confédération l'instruction suivante sur le rejet et l'acceptation des pièces de 50 centimes étrangères.

Acceptation:

1. Les pièces françaises à l'effigie de Napoléon avec couronne et celles à la tête de la République, lorsque sur les unes et sur les autres, le millésime est bien visible.
2. Les pièces belges et les pièces françaises à l'effigie de Napoléon III avec couronne, usées au-dessous de la tolérance.
3. Les nouvelles pièces françaises « à la Semeuse » doivent circuler aussi bien que les pièces suisses.

Rejet:

1. Toutes les pièces hors de cours, soit celles antérieures à 1864 pour les françaises, à 1866 pour les belges et les suisses et à 1868 pour les grecques.
2. Parmi celles dont le millésime est effacé, toutes les pièces à l'effigie de Napoléon III sans couronne et celles avec la tête de la République.
3. Les pièces de toute provenance détériorées, même légèrement, que ce soit par ablation du métal (perçage, limage ou emploi d'acides), par déformation, par des coups et marques quelconques, ou de toute autre manière.

On se demande, dit la *Revue,* ce que le public devra faire de ces pièces? Si les caisses cantonales et communales les refusent à leur tour, où faudra-t-il les écouler? Est-ce la faute du public si la France et la Belgique ont laissé trop longtemps en circulation leurs pièces de 50 centimes?

Il semble que la mesure prise par la caisse fédérale est trop draconienne et qu'elle aurait dû être précédée par un retrait d'office des pièces usées. C'est aux Etats de l'Union latine à faire la police de la circulation monétaire et à assurer une «saine monnaie» et non pas au public.

Les particuliers ne doivent pas être rendus responsables de l'invasion de la Suisse par la monnaie étrangère, invasion forcée, qui résulte à la fois du mouvement des touristes et de l'insuffisance de la frappe suisse.

Confédération Suisse

L'affaire Audéoud. — Rien de nouveau jusqu'à présent.

Quant à la suite qui sera donnée à cette affaire, dit très bien à ce sujet la *Revue,* elle n'aura apparemment pas la gravité que lui prédisait déjà une partie de la presse. Si, comme il y a toute apparence, le colonel Audéoud ne se souvient pas des propos qu'on lui attribue et s'il conteste aujourd'hui encore — ce qu'on ne saurait mettre en doute — avoir voulu blesser l'armée russe, ses explications appelleront naturellement quelques mots de regrets diplomatiques du gouvernement russe. Et l'affaire sera classée. En tout état de cause, ni le colonel Audéoud, ni le prestige du pays ne sortiront diminués le moins du monde de cet incident. Quant au gouvernement russe, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même si l'impression pénible ressentie en Suisse lui enlève les dernières sympathies dont il jouissait dans notre pays. Peut-être s'en soucie-t-il peu. Mais cette indifférence nous laisse à notre tour fort calmes. Et elle permettra à la presse de juger avec plus d'indépendance encore que par le passé les événements qui se déroulent en Russie et que de nombreux organes n'abordaient jusqu'ici qu'avec la réserve bien naturelle qu'imposent les relations de bonne harmonie entre gouvernements de peuples civilisés.

Réorganisation militaire. — Le colonel Wille, discutant dans l'*All. Schw. Militär-Zeitung* l'avant-projet du Département fédéral, combat résolûment l'instruction militaire préparatoire obligatoire. C'est là, dit-il, une exigence absolument impossible et qui, à elle seule, ferait échouer toute la loi dans une votation populaire. Les commandants supérieurs avaient d'ailleurs fait abstraction de cette instruction préparatoire dans leurs propositions.

Rassemblement de troupes. — Les manœuvres d'automne, qui incombent cette année au 3e corps d'armée, auront lieu à la frontière des cantons de Thurgovie et Zurich, entre Frauenfeld, Winterthur et Stammheim.

Em mission militaire en France. — M. Aymon-Galiffe, lieutenant-colonel, chef d'état-major, a été designé pour assister aux manœuvres d'automne en France.

Trafic des C. F. F. — Pendant le premier semestre de 1904, les C. F. F. ont transporté 25,313,736 voyageurs, contre 21,864,857 en 1903, soit une augmentation de 15,8 %. Les recettes dépassent de fr. 429,677,90 celles de l'année dernière.

Bien que les marchandises et le bétail accusent une diminution de 170,684 tonnes, leur transport a produit, avec les voyageurs, fr. 1,109,884,60 de plus qu'en 1904, soit en tout fr. 48,789,159.

Les dépenses d'exploitation ont atteint fr. 33,583,229, soit fr. 2,582,617 de plus qu'en 1903.

Excédent des recettes: fr. 17,790,246,37, soit 1,729,736 de moins que pour le premier semestre de l'année dernière.

Recettes des douanes. — Les recettes des douanes en juillet 1904 se sont élevées à 4,410,544 fr. 48 contre 4,498,328 fr. 67 en juillet 1903. La diminution des recettes a été en 1904 de 87,784 fr. 19 pendant ce mois. Du 1er janvier à fin juillet 1904 les recettes se sont élevées à 29,936,287 fr. 15 contre 29,571,998 fr. 57, dans la période correspondante de 1903, soit un excédent de recettes en 1904 de 364,288 fr. 58.

Exportation des céréales et des fourrages d'Autriche-Hongrie. — Les gouvernements d'Autriche et de Hongrie ont décidé de prohiber l'exportation des fourrages et des céréales, vu la sécheresse.

La décision des deux gouvernements a été portée officiellement à la connaissance des autorités suisses; mais la Suisse a déjà protesté, car l'Autriche et la Hongrie ne sont pas autorisées à prendre une mesure de ce genre à l'égard de la Suisse, l'article 1er du traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie n'admettant pas les interdiction d'exportation, sauf en temps de guerre et par mesure de police sanitaire.

Le gibier des districts francs. — La *Diana* a fait une statistique du gibier dans les 24 districts francs de la Suisse. Ces districts, qui ont ensemble une superficie égale à celle du canton de Zurich, comptent de 5000 à 5500 chamois et environ 700 chevreuils. Il n'est guère possible de fixer le chiffre de l'autre gibier (marmottes, lièvres, coqs de bruyères, perdrix); cependant on peut évaluer le nombre des marmottes à 15 ou 20,000.

Le district le plus peuplé est celui du Kærpfstock, dans le canton de Glaris, où séjournent plus de 1100 chamois. Les montagnards de la région se plaignent des ravages causés par le grand nombre de ces animaux et demandent que les limites de ce district franc soient modifiées.

Exposition canine. — Du 13 au 25 août aura lieu à Berne, sur la Schützenmatte, une exposition canine internationale. Le délai d'inscription est écoulé. Le catalogue mentionne un très grand nombre d'animaux de race: St-Bernard, terre-neuve, bergers, épagneuils.

Nouvelles des Cantons

Fribourg. — *Recours.* — On annonce que M. l'avocat Dupraz, à Romont, a nanti le Tribunal fédéral d'un recours, formulé par quelques communes et particuliers, contre la nouvelle loi fribourgeoise qui règle la participation des communes aux entreprises de chemins de fer. Les auteurs du recours soutiennent que la loi contrevient à la disposition constitutionnelle qui garantit aux communes la libre disposition de leurs biens, et qu'elle est, en outre, en contradiction avec la loi fédérale, en tant qu'elle fait dépendre la construction d'une ligne, non d'une décision du Conseil fédéral, mais de la décision de l'autorité cantonale.

Bâle. — *Sécheresse.* — Dans les environs de Bâle on conduit, depuis le commencement d'août, le bétail en champs, alors qu'en temps ordinaire on attend jusqu'à la fin de septembre. Les agriculteurs ont été obligés d'avoir recours à cette extrémité, car il n'y a plus un brin d'herbe verte, les prés étant entièrement roussis. Le bétail ronge ce qu'il peut trouver dans la campagne et cela épargne encore aux agriculteurs un peu de leurs approvisionnements de foin.

Nouvelles étrangères

La guerre russo-japonaise

Le siège de Port-Arthur

Le siège de Port-Arthur continue, implacable et sanglant, chaque jour plus meurtrier, les Japonais étant décidés à s'emparer de la place, dont la prise sera comme une revanche de la pression, qu'après la guerre avec la Chine, ils subirent de la part des puissances.

Pour le moment, la citadelle résiste encore.

La flotte russe, évidemment chassée vers la mer par le feu des batteries de terre japonaises, est sortie dans la matinée du 10 courant de Port-Arthur. L'amiral Togo fit alors avancer son escadre et ouvrit immédiatement le feu. Le combat dura jusqu'à la nuit, puis la flotille des contre-torpilleurs et des torpilleurs japonais se livra à une série d'attaques. La flotte japonaise se retira durant la nuit.

Le croiseur japonais *Kasagi* aurait été coulé en vue de l'île Round. Le contre-torpilleur russe *Rechitelni* aurait été mis hors d'usage par le retrait des culasses de ses canons.

L'amiral Togo ne donne aucun détail sur les résultats du combat. On croit à Tokio que les Russes ont essayé de s'échapper vers la mer, leur position étant devenue complètement intenable. On attend des détails d'heure en heure.

La situation en Mandchourie.

Les forces de Kouropatkine ont subi un sérieux revers, télégraphie-t-on de St-Pétersbourg. La nouvelle provenant d'une excellente source est cachée actuellement au public. Les détails manquent. On sait toutefois que le général n'est ni blessé ni prisonnier.

Russie. — *Un nouveau meurtre politique.* — Un nouvel attentat aurait été commis en Russie contre un haut fonctionnaire de l'administration. Le lieutenant-colonel Bogulavsky, administrateur en chef du district de Surmalin, dans la province du Caucase, aurait été tué d'un coup de feu, sur la place du Marché, à Igdyr, au moment du marché hebdomadaire. L'assassin a disparu.

Uruguay. — *Attentat contre le président de la République.* — Tandis que M. Battle, président de l'Uruguay, faisait sa promenade en voiture, à Montevideo, arrivé à l'angle de la rue Larranga, une violente explosion retentit.

Les pavés furent arrachés, les rails du tramway tordus. Toutes les vitres des maisons environnantes éclatèrent.

Par un hasard merveilleux, personne ne fut blessé. La voiture seule fut légèrement endommagée.

Le président dirigea lui-même les premières constatations, qui prouvèrent qu'une mine avait été creusée sous la rue et était reliée avec un souterrain en communication avec une maison non habitée.

La police recherche les auteurs de cette tentative criminelle, mais on n'a aucun indice à ce sujet.

Une jeune fille en péril

La faute du sang

Mlle Bertha Glaris, une charmante jeune fille très estimée à Aubonne, où elle habite chez Madame Schmid, rue de l'Industrie 29, remercie tous les jours la personne qui lui a conseillé de prendre les pilules Pink. Cette reconnaissance est toute naturelle, car de l'avis de Mlle Bertha Glaris, de l'avis de toutes les personnes de son entourage, elle était bien malade et les pilules Pink ont fait là une cure, ont accompli un sauvetage qui suffisent à établir la réputation d'un médicament.

Mlle Bertha Glaris, de Aubonne

„ Je désire vous exprimer ma plus vive reconnaissance pour votre excellent remède, écrit Mlle Bertha Glaris, qui m'a guérie de la chlorose dont je souffrais depuis longtemps, c'est-à-dire de ma grande faiblesse, de ma pâleur excessive, de mon manque d'appétit et de sommeil, et surtout des migraines tenaces qui me rendaient l'existence si malheureuse. Il est bien regrettable que l'on ne m'ait pas indiqué les pilules Pink plus tôt, il y a longtemps que mes souffrances seraient terminées".

C'est la faute du sang, si quantité de jeunes filles passent une jeunesse dépourvue de toute espèce de satisfaction. Le sang est pauvre, l'organisme est malade, qu'est-ce qui peut dans ces conditions intéresser ces malheureuses victimes? Elles évitent de voir du monde, car la santé de leurs compagnes plus favorisées est pour elles un crève-cœur. Il est triste de constater que leurs plus beaux jours, leurs jours de jeunesse et d'insouciance sont des jours de tristesse et de douleurs et qu'elles regardent l'avenir avec crainte. C'est la faute du sang qui n'est pas pur, qui n'est pas riche, qui ne peut nourrir qu'imparfaitement et malsainement les organes. Les pilules Pink sont les amies des femmes, elles leurs sont indispensables à toutes parce que toutes les femmes ont un organisme délicat. A la jeune fille elles donnent des forces, elles suppléent à la quantité de sang prélevée par les nécessités de la formation. Elles préviennent et guérissent la chlorose, l'anémie; à la femme elles régularisent les fonctions, évitent les troubles mensuels si douloureux parfois. A la femme parvenue à un certain âge elles font passer dans une douce quiétude l'époque si redoutée de l'âge critique. Leur action s'étend par suite de leur vertu régénératrice du sang et tonique des nerfs sur plusieurs maladies, maux d'estomac, migraines, négralgies, sciatique, rhumatisme, faiblesse générale, faiblesse nerveuse, palpitations de cœur, danse de St-Guy.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse: MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève. Trois francs cinquante la boîte et dix-neuf francs les six boîtes franco contre mandat-poste.

Pour retrouver sa VIGUEUR ET UN BON APPETIT, pour reprendre les forces perdues par la maladie, il est de toute nécessité de faiae une cure du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2,50 et 5. 2-1

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat

Séjourrs d'été Messieurs les Hôteliers, Restaurateurs ou Particuliers, désirant faire quelque réclame dans les journaux bien qualifiés, pour offrir séjour agréable, chambres et pensions, aux personnes voulant passer leurs vacances ou changer d'air, sont priées de s'adresser à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, qui tient à leur disposition devis et tous renseignements désirables.

Confiserie ◆ Boulangerie ◆ Pâtisserie

Henri CRETTON

Rue des Hôtels **MARTIGNY-VILLE** Avenue de la Gare

Pâtisserie fine et fraîche au beurre

Pain de Graham — Gâteaux anglais — Spécialité de croissants parisiens

Zwiebacks frais tous les jours

CHAUSSURES

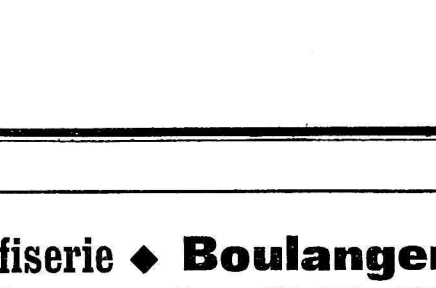

pour la

CAMPAGNE

et le

DIMANCHE

			Fr. —
Hommes	40/47	**Souliers,** de travail, depuis	**5,95**
	„	**Bottines,** bouts façonnés, dimanche	**8,50**
Femmes	36/42	**Souliers,** de travail depuis	**5,70**
	„	**Bottines,** bouts façonnés, dimanche	**6,80**
Fillettes	26/29	**Bottines,** bouts façonnés, dimanche	**4,50**
	30/35	„ „ „ „	**5,50**
	26/29	**Souliers** ferrés empeigne	**3,90**
	30/35	„ „ „	**4,80**

Pour tous les autres genres de Chaussures, demandez le
Catalogue illustré

Victor DUPUIS, Martigny-Ville

Envois postaux — Livraison soignée

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute

MAGGI

permettent la préparation d'une bonne et saine cuisine. Ces produits surpassent en qualité toutes les imitations ; ce que chacun peut vérifier lui-même par des dégustotions comparatives.
En vente, à l'état frais, chez
Adrien Fontaine, Monthey

Banque de Brigue, Brigue

Capital-actions Fr. 500,000, libéré de moitié

Opérations

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités ;
Achat de bonnes créances ;
Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissement de valeurs ou cautionnements ;
Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger ;
Change de monnaies et devises étrangères.

Nous acceptons des dépôts : **en compte-courant, toujours disponibles à 3 %** ; **sur carnets d'épargne à 4 %, contre obligations à 4 1/4 %.**

LA DIRECTION.

LOTERIE

Pour la construction d'un
Théâtre municipal à Zoug
Sous la surveillance
du Conseil municipal de Zoug

Gros lot : 30,000 fr. — 2me lot : 15,000 fr.
Total 8288 lots du montant de fr. 150,000
Prospectus gratis. Billets à **1** fr. (1 billet gratis sur 10) expédiés par le
Bureau de la Loterie du Théâtre de Zoug.

Manufacture Lausannoise de Biscuits

Société anonyme

LAUSANNE

Biscuits extra-fins pour dessert:

„ Stella "

Variété de **Gaufrettes** aux fruits, miel, vanille, rhum et chocolat
Gaufrettes au citron très appréciées
— COQUEMOLLES —
BOITES ILLUSTRÉES pour cadeaux
Fabrication soignée — Prompte exécution des commandes

L'Usine de Petit-Prélaz (route de Morges) est ouverte aux visiteurs les mercredi, jeudi et vendredi de 2 à 5 h. du soir.

MM. les instituteurs et chefs de pensionnats, accompagnés de leurs élèves, sont les bienvenus.

A partir du 1er juillet, toutes les machines seront actionnées par l'électricité. 3

On demande

à louer à Martigny-Ville un **appartement** de 3 ou 4 pièces, cuisine et caves, pour septembre ou octobre.
S'adresser à l'imprimerie, Martigny.

Pour le 1er octobre à

VERNAYAZ

On offre à louer, à proximité des hôtels Victoria et Franco-Suisse, un **appartement** composé de 2 grandes chambres, cuisine, caves et galetas ainsi qu'un jardin si on le désire. 0
Pour renseignements s'adresser à Henri FOURNIER, facteur, Monthey.

Commerce à remettre

à **Brigue,** avec bonne clientèle et bénéfices assurés ; aucun capital exigé. Conviendrait pour un homme sérieux et travailleur, ayant une autre occupation. — S'adresser sous H3228F à HAASENSTEIN & VOGLER, LAUSANNE. 2 2

FROMAGE

mi-gras, mûr, tendre et bon goût est expédié en pièces de 13 kg. à 90 cts. le kg. par **Aloïs Gabriel, Buochs,** Nidw.

FRUITS AU JUS
SAXON

VINS

Bons vins blancs d'Espagne à 38 et 40 cts le litre. Bons vins rouges naturels du Midi à 38 et 40 cts le litre,
Franco toutes gares par fûts de 50. 100, 200 litres et au-delà.
S'adresser à **Charles Martin, Monthey.**

MARIAGE

Commis sérieux, 35 ans, protestant, désirant reprendre la suite du commerce dans lequel il travaille, aimerait faire la connaissance d'une personne capable de le seconder et possédant quelque fortune. Ecrire sous A.X.Z. au bureau du „Confédéré", Martigny.

Chasse

En vue de la prochaine saison nous recommandons notre assortiment de **Fusils Flobert et tous accessoires .** Notre clientèle étendue et nos relations avec les premières fabriques, nous permettent de livrer tout ce qui a trait à cette branche, à des conditions très avantageuses.

Petitpierre Fils & Co
Neuchâtel — Téléphone 315
Maison fondée en 1848 4 4

Recette Simond

pour fabriquer soi-même en tout temps de l'excellent **vin artificiel économique** pour le ménage et les travaux de la campagne. — En paquets, avec mode d'emploi, par 100, 200, 300 litres et plus, à 2 fr. 50 par 100 litres, sans le sucre — **10 ans de succès croissant.** Envoi partout contre remboursement

Pharmacie A. Simond, Rolle (Vaud)

Dépôt : Pharmacie Ch. Joris, Martigny-Bourg.

Timbres en caoutchouc

très solides

Timbres simples	fr. 0,40
Timbres de 1 à 3 lignes	„ 0,80
Timbre de forme ovale	„ 1,50
Monogrammes	„ 0,80
Cachet pour cire	„ 0,80

Des exemplaires du Prix-courant sont envoyés gratis et franco sur demande par la fabrique

A. NIEDERHÆUSER
GRANGES (Soleure)

Protégez l'industrie nationale !!

La Fabrique de draps de BRAMOIS

se recommande pour tout ouvrage concernant la fabrication de draps.

VENTE DE DRAPS PURE LAINE

soit laine du pays ou laine étrangère à des prix très modérés ;

Prend laine au plus haut prix, échange contre du drap.

Vu que je ne vends que ma fabrication, je peux garantir que mes draps ne contiennent pas de „ Schoddy " (laine de vieux chiffons) aussi sont-ils reconnus pour très solides. 6-5

Foulage et teinture de draps de ménage

Travail soigné et garanti — Echantillons sur demande

Xav. Ackermann.

Hémorrhoïdes

En réponse à votre lettre, j'ai le plaisir de vous annoncer que je suis tout-à-fait guéri des hémorrhoïdes ainsi que des boutons et démangeaisons à l'anus. J'ai suivi exactement les prescriptions que vous m'avez faites par lettre et je m'en suis très bien trouvé. Les hémorrhoïdes m'ont quitté ainsi que les démangeaisons. J'aurais dû vous écrire tous cela plus tôt, mais la crainte de voir revenir le mal me faisait toujours remettre ma lettre à plus tard. Cependant je puis être rassuré maintenant, puisque plusieurs mois se sont écoulés depuis votre traitement. Je ne manque pas de faire part de ma guérison aux personnes qui connaissaient ma maladie et je m'efforce de vous gagner des clients en vantant l'excellence de votre traitement. Je vous remercie encore de tous vos bons soins. Cuarny s./ Yverdon (Vaud), le 20 novembre 1903. Edouard Peguiron, cordonnier. — Signature légalisée par Const. Gondoux, syndic. — — Adresse : Policlinique privée Glaris, Kirchtrasse 405, Glaris. 10-3

SOCIÉTÉS DE TIR

Grande quantité de
COURONNES POUR TIREURS
chêne, laurier et or

TH. HESSENMULLER

Fabrique de couronnes

Rue Chaucrau, 17 **LAUSANNE** Téléphone 615

AVIS

aux

Expéditeurs de fruits

Commandez vos

ETIQUETTES

volantes

à

L'Imprimerie Commerciale

de Martigny

PUBLICITÉ

dans la Suisse allemande

BALE:	Basler Nachrichten
BERNE:	Bund.
	Anzeiger der Stadt Bern.
	Für's Schweizer Haus.
EINSIEDELN:	Alte und Neue Welt. Journal illustré de famille (tirage 35,000 exemplaires).
COIRE:	Freie Rhätier.
	Wochenblatt.
	Fremdenblatt.
	Fremdenliste von Arosa.
	Bündner Monatsblatt.
LUCERNE:	Vaterland.
	Kantonsblatt.
ST-MORIZ:	Engadiner Post (Winter-Fremdenliste).
	Allgemeines Fremdenblatt.
	St. Moritzer Fremdenblatt.
ZURICH:	Zuricher Post.
	Schweizer Bäcker- und Conditor-Zeitung.

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

— SION —

Lausanne, Genève, Montreux, Vevey, Fribourg, Neuchâtel, Delémont, Parrentruy, Chaux-de-Fonds, Lugano, St-Imier, Bâle, Berne, Zurich, etc.

Catalogues, traductions et devis de frais gratis

Insertions dans toutes les autres feuilles vaudoises, suisses et étrangères